



N° 58 – FÉVRIER 2019 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

LES BINATIONAUX DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉSULTATS 2014-2016

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hervé Montfort, directeur

RÉDACTION

Sophie Mouchet

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

150 exemplaires

PRIX

12 F

© OCSTAT, Genève 2019. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

LES BINATIONAUX DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉSULTATS 2014-2016

SOMMAIRE

1. Résultats globaux	4
2. Composition des communautés étrangères	7
3. Binationaux de naissance ou naturalisés	9
4. Age des binationaux	11
5. Niveau de formation des actifs binationaux	13
6. Tableau annexe	15

SOURCES DES DONNÉES

Relevé structurel (RS) de la population

Le RS est une enquête annuelle par échantillonnage, introduite en 2010 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé. Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du RS sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance à 95 %. Afin d'améliorer la qualité des résultats, trois vagues d'enquête allant de 2014 à 2016 ont été agrégées. Les résultats correspondent ainsi à la période de référence 2014-2016.

Recensements fédéraux de la population (RFP)

Le RFP est une enquête décennale menée jusqu'en 2000 par l'OFS. Les résultats du RFP 2000 ont été harmonisés avec le RS.

DÉFINITIONS

La population prise en compte ici est la population résidente dite « permanente » âgée de 15 ans ou plus. Elle se compose des Suisses et de tous les étrangers titulaires d'une autorisation de résidence officielle d'une durée minimale de douze mois. Les fonctionnaires internationaux, les personnes relevant du domaine de l'asile ainsi que les personnes vivant dans un ménage collectif ne sont pas pris en compte.

Parmi les personnes de nationalité suisse, on distingue celles qui ont également une nationalité étrangère : ce sont les binationaux. Parmi eux, deux profils existent : les binationaux de naissance et les binationaux naturalisés. Les sources de données ne permettent pas de distinguer les personnes qui ont plusieurs nationalités étrangères.

En Suisse, la double nationalité est autorisée sans aucune restriction depuis le 1^{er} janvier 1992. Quiconque se fait naturaliser en Suisse ne doit donc plus renoncer à sa citoyenneté antérieure. Il se peut toutefois que le droit du pays d'origine prévoie la perte automatique de nationalité en cas d'acquisition volontaire de la citoyenneté suisse.

1. RÉSULTATS GLOBAUX

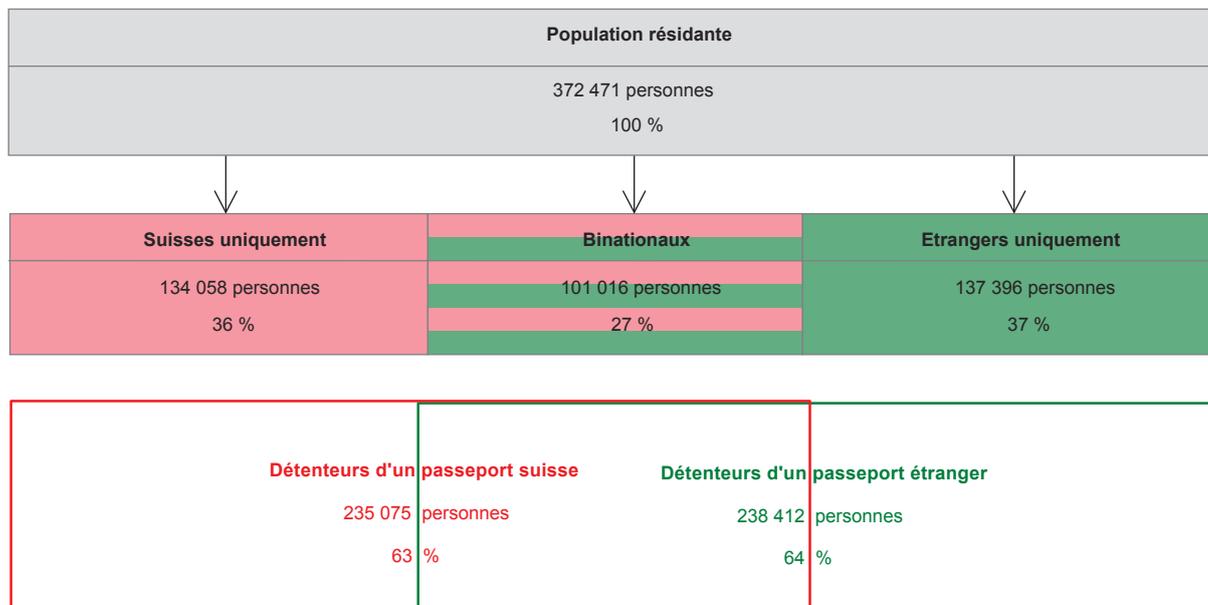
En 2016, 108 089 personnes âgées de 15 ans ou plus résidant dans le canton de Genève détiennent la nationalité suisse et (au moins) une autre nationalité. Il s'agit des binationaux. Leur nombre augmente particulièrement depuis 2014 (+ 17 400 personnes) en raison de la croissance de la population globale et de celle du nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées dans le même temps. Les naturalisations ont fortement augmenté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la naturalisation au 1^{er} janvier 2018, qui limite l'accès à la nationalité suisse aux seuls étrangers détenteurs d'un permis d'établissement (permis C).

Afin de disposer de résultats de qualité suffisante sur le profil des binationaux, les données des années 2014, 2015 et 2016 ont été agrégées. L'effectif des binationaux sur la période 2014-2016 correspond donc à une moyenne sur trois ans, et s'élève à 101 016 personnes.

POPULATION RÉSIDANTE DE 15 ANS OU PLUS SELON L'ORIGINE, EN MOYENNE 2014-2016

T 01

CANTON DE GENÈVE



Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

POPULATION RÉSIDANTE DE 15 ANS OU PLUS SELON L'ORIGINE, EN 2000 ET EN MOYENNE 2014-2016

T 02

EFFECTIF, INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 % ET VARIATION

CANTON DE GENÈVE

	2000	2014-2016		Variation en % 2000 / 2014-2016
		Effectif	± en %	
Suisses uniquement	155 567	134 058	1,0	- 13,8
Binationaux	51 968	101 016	1,2	94,4
Etrangers uniquement	109 319	137 396	1,1	25,7
Total	316 854	372 471	0,1	17,6

Source : OCSTAT / OFS - RFP harmonisé / Relevé structurel

Genève est le canton dans lequel la part des étrangers est la plus importante de Suisse : sur la période 2014-2016, 37 % des 372 471 habitants âgés de 15 ans ou plus sont de nationalité étrangère et un peu plus d'un quart (27 %) de la population totale est binationale. Autrement dit, 64 % de la population du canton détient un passeport étranger, contre 36 % uniquement un passeport suisse.

Les binationaux représentent 43 % des personnes de nationalité suisse.

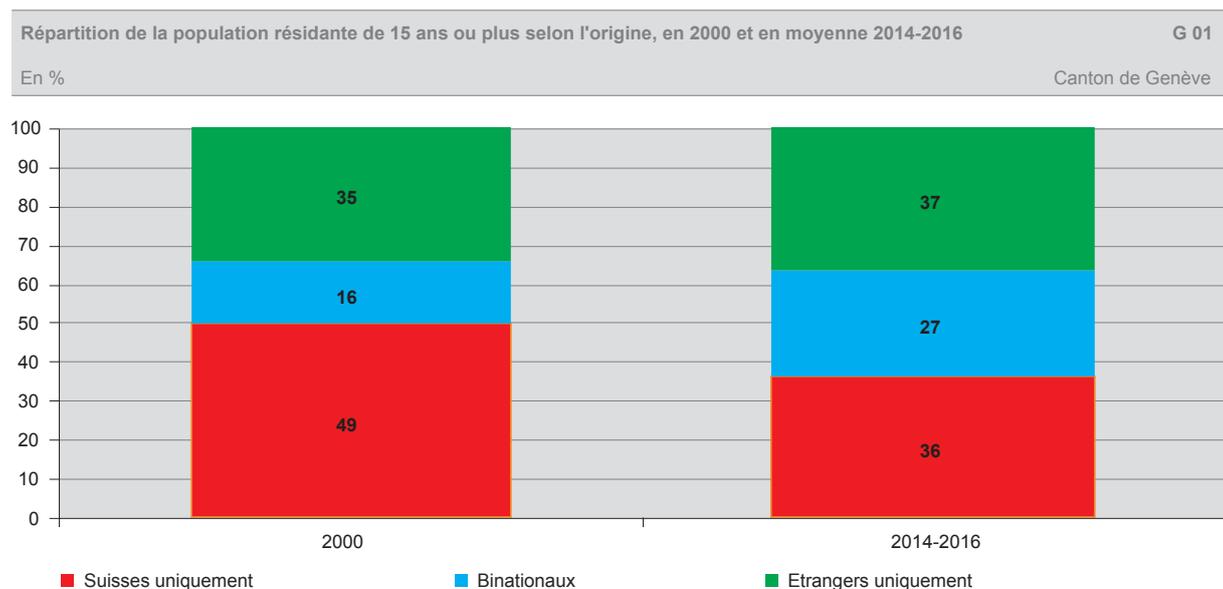
Globalement, de 2000 à la période 2014-2016, la population résidante du canton âgée de 15 ans ou plus augmente d'environ 55 600 individus, pour atteindre 372 471 personnes.

L'effectif des binationaux a presque doublé sur la période, tandis que celui des étrangers uniquement a progressé d'un quart. La population suisse uniquement a,

quant à elle, diminué. La part des binationaux dans l'ensemble de la population, passe ainsi de 16 % en 2000 à 27 % en moyenne 2014-2016.

Le fait que la double nationalité soit autorisée en Suisse sans aucune restriction depuis 1992 a sans doute incité les étrangers qui remplissaient les critères à se naturaliser à partir de cette date et explique en partie l'augmentation de l'effectif des binationaux sur la période 1992-1998 par rapport à celle de 1985-1991¹.

Genève se distingue par son caractère cosmopolite marqué. Il affiche les plus fortes proportions d'étrangers uniquement et de binationaux. A l'échelon de la Suisse, en moyenne 2014-2016, les binationaux représentent 12 % de l'ensemble de la population. A l'inverse, c'est dans le canton de Genève que la proportion de personnes uniquement suisses est de loin la plus basse.



Source : OCSTAT / OFS - RFP harmonisé / Relevé structurel

¹ A l'échelon de la Suisse, les taux standardisés de naturalisation ordinaire pour les étrangers sont passés de 0,67 sur la période 1985-1991 à 1,33 pour 100 étrangers entre 1992 et 1998. Ce taux est variable selon la nationalité d'origine du fait que certains pays n'autorisent pas la double nationalité, comme la Belgique ou les Pays-Bas. Source : *La pratique de la naturalisation en Suisse : un aperçu statistique*, Philippe Wanner.

**RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS, SELON L'ORIGINE
ET LE CANTON DE DOMICILE, EN MOYENNE 2014-2016**

T 03

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 %

SUISSE

	SuisSES uniquement		Binationaux		Etrangers uniquement		Total
	En %	± en point de %	En %	± en point de %	En %	± en point de %	
Suisse	63,6	0,1	12,5	0,1	23,9	0,1	100,0
<i>dont :</i>							
Genève	35,8	0,4	27,1	0,3	37,1	0,4	100,0
Tessin	51,7	0,4	20,2	0,3	28,1	0,4	100,0
Neuchâtel	56,4	0,6	18,3	0,4	25,4	0,5	100,0
Vaud	49,8	0,3	17,8	0,2	32,4	0,3	100,0
Zurich	59,4	0,3	14,6	0,2	26,0	0,3	100,0
Bâle-Ville	51,4	0,8	14,0	0,6	34,7	0,8	100,0
Schaffhouse	63,7	1,2	11,4	0,8	24,9	1,1	100,0
Jura	74,6	1,1	11,4	0,8	14,0	0,9	100,0
Bâle-Campagne	67,8	0,6	11,2	0,4	21,0	0,6	100,0
Valais	67,1	0,6	11,1	0,4	21,8	0,5	100,0
Zoug	63,1	0,7	10,9	0,4	26,0	0,6	100,0
Argovie	66,6	0,4	9,8	0,2	23,6	0,4	100,0

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

2. COMPOSITION DES COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES

En moyenne 2014-2016, les binationaux détiennent majoritairement un passeport européen (77 %). Viennent ensuite les titulaires d'un passeport du continent américain (8 %) ou africain (7 %). La part des binationaux avec un passeport d'un pays d'Asie s'élève à 4 %, et une part similaire n'a pas de seconde nationalité connue.

En 2000, la proportion de binationaux avec un passeport européen était plus forte (83 %). Le recul est imputable à la diversification de la population étrangère du canton.

Logiquement, les principales nationalités étrangères des binationaux correspondent aux communautés les plus présentes dans le canton. Avec une part proche de 27 % en moyenne sur la période 2014-2016, les binationaux français arrivent en tête, suivis des binationaux italiens (18 %), espagnols (8 %) et portugais (8 %).

Pour connaître la composition et la part que représentent une **communauté étrangère**, on ajoute au nombre d'étrangers d'une nationalité donnée l'effectif des binationaux ayant cette même nationalité.

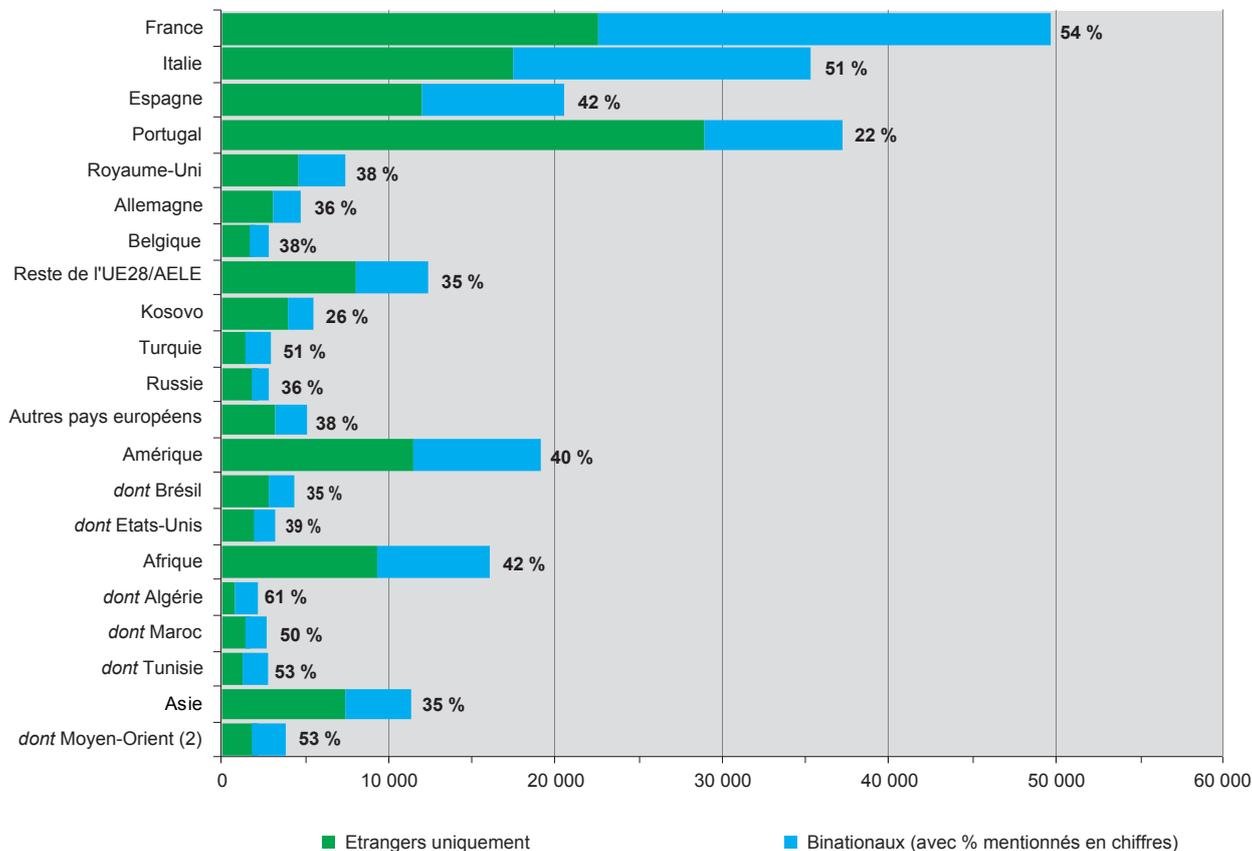
La communauté française se compose de 22 594 personnes de nationalité française uniquement et de 27 047 binationaux français, soit un total de 49 641 personnes de 15 ans ou plus. Il s'agit de la communauté étrangère la

plus importante du canton : plus d'un habitant du canton de Genève sur dix appartient à cette communauté. La communauté française se caractérise par une forte part de binationaux.

Bien que légèrement inférieure à la française, la communauté italienne affiche également une part de binationaux importante par rapport à celle des étrangers uniquement. Ces deux communautés correspondent aux plus anciennes vagues d'immigration d'étrangers qu'a connues le canton. Comme elles sont présentes à Genève depuis plus longtemps que les autres, leurs membres sont plus souvent titulaires d'un passeport suisse.

La communauté espagnole s'est constituée par des arrivées de personnes à partir des années 1960. La proportion de binationaux est donc un peu moins forte.

En comparaison, la communauté portugaise, qui est la deuxième plus importante en taille dans le canton, est constituée par des vagues de migration nettement plus récentes, à partir des années 1980. Seuls 22 % de ses membres sont des binationaux.



(1) Communautés étrangères qui comptent au minimum 1 000 binationaux.

(2) Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, Syrie et Yémen.

Guide de lecture :

La communauté française compte 49 641 personnes de 15 ans ou plus. Elle se compose de 54 % de binationaux et de 46 % de personnes uniquement françaises.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

3. BINATIONAUX DE NAISSANCE OU NATURALISÉS

BINATIONAUX DE NAISSANCE OU NATURALISÉS DE 15 ANS OU PLUS, EN 2000 ET EN MOYENNE 2014-2016

T 04

EFFECTIF, RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 %

CANTON DE GENÈVE

	2000				2014-2016	
	Effectif	± en %	Effectif	± en %	Répartition en %	± en point de %
Binationaux de naissance	19 475	37,5	37 530	2,3	37,2	0,9
Binationaux naturalisés	32 321	62,2	63 487	1,6	62,8	1,0
Sans indication	172	0,3	-	-	-	-
Total	51 968	100,0	101 016	1,2	100,0	-

Source : OCSTAT / OFS - RFP harmonisé / Relevé structurel

BINATIONAUX DE NAISSANCE OU NATURALISÉS DE 15 ANS OU PLUS, SELON LE LIEU DE NAISSANCE, EN MOYENNE 2014-2016

T 05

EFFECTIF ET INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 %

CANTON DE GENÈVE

	Binationaux de naissance		Binationaux naturalisés		Total	
	Effectif	± en %	Effectif	± en %	Effectif	± en %
Nés à l'étranger	5 684	6,1	44 519	2,0	50 202	1,9
Nés en Suisse	31 653	2,5	18 923	3,3	50 576	1,9
Lieu de naissance inconnu	[193]	33,9	[45]	67,7	[238]	30,3
Total	37 530	2,3	63 487	1,6	101 016	1,2

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

Les binationaux peuvent être des Suisses de naissance ou des étrangers ayant obtenu la nationalité suisse par naturalisation au cours de leur vie.

En 2014-2016, près des deux tiers des binationaux sont des personnes naturalisées. Cette proportion était similaire en 2000. L'autre tiers est constitué des binationaux de naissance, soit des personnes dont au moins un de leurs parents est de nationalité suisse.

Parmi les 134 058 personnes de 15 ans ou plus qui n'ont que le passeport suisse, la majorité (86 %) sont logiquement suisses depuis leur naissance. Les 14 % restants sont des personnes naturalisées qui ont renoncé à leur nationalité d'origine, notamment parce que certains pays ne reconnaissent pas la double nationalité. Si ces personnes avaient conservé leur nationalité d'origine, elles auraient augmenté d'autant l'effectif des binationaux naturalisés.

Dans leur ensemble, les binationaux sont pour moitié nés à l'étranger et nés en Suisse. Parmi ceux nés à l'étranger, une très nette majorité (89 %) ont acquis la nationalité suisse au cours de leur vie. Parmi ceux nés en Suisse, c'est l'inverse : la majorité sont binationaux de naissance (63 %), contre 37 % qui ont acquis la nationalité suisse au cours de leur vie.

Les binationaux français sont à 60 % des binationaux de naissance. Cela s'explique par le fait que les

Français appartiennent aux plus anciennes vagues d'immigration dans le canton. En 1900, ils étaient déjà 34 500 et représentaient alors 65 % du total des étrangers résidents.

Entre 2000 et la période 2014-2016, la part des Français dans le total des binationaux de naissance a toutefois nettement diminué, passant de 58 % à 44 %, sous l'effet de la hausse des effectifs des binationaux de naissance d'autres nationalités, notamment italienne, espagnole, portugaise, anglaise, belge ou canadienne.

Pour les binationaux italiens et espagnols, les parts des binationaux de naissance (respectivement 36 % et 34 %) sont proches de l'ensemble (37 %). Ils sont pour, respectivement, 71 % et 66 % d'entre eux nés en Suisse. Ils sont en proportion plus nombreux que les binationaux français à être nés en Suisse.

La communauté portugaise étant celle des quatre principales qui a immigré dans le canton le plus tardivement, les binationaux portugais sont majoritairement nés à l'étranger (57 %). En outre, le nombre de binationaux de naissance est plutôt faible (9 %) et près de la totalité d'entre eux sont naturalisés (91 %).

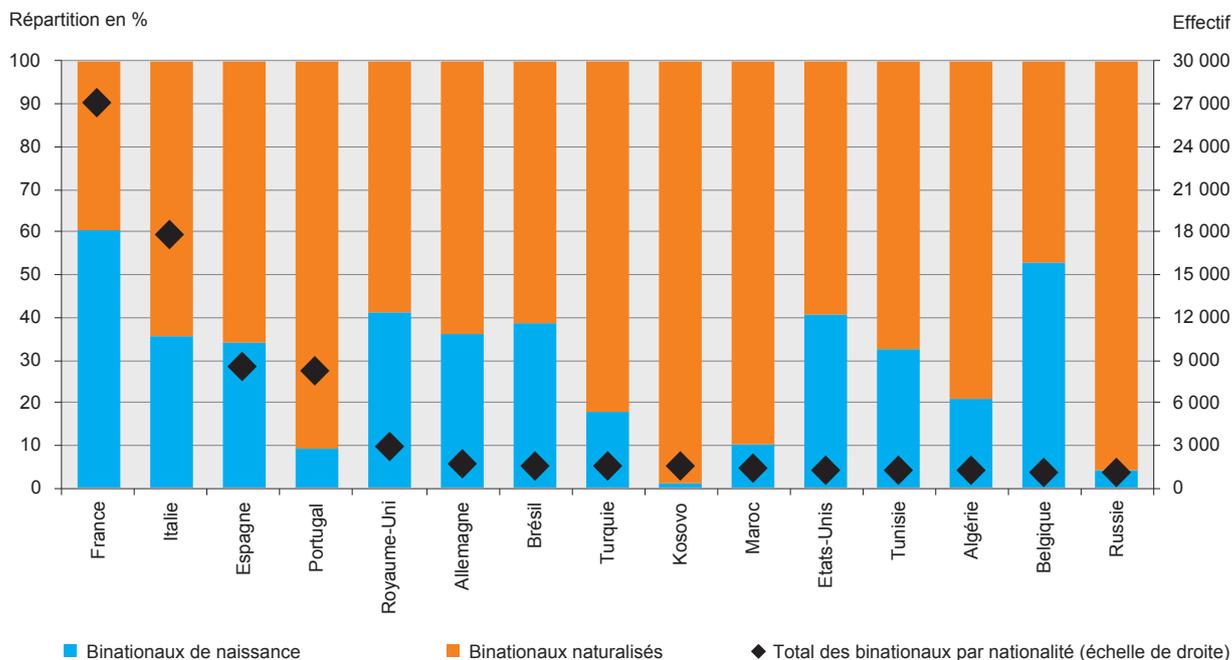
Pour la plupart des autres nationalités, qui correspondent à des pays d'immigration récente, logiquement, les parts de binationaux de naissance sont très faibles.

Binationalaux de naissance ou naturalisés de 15 ans ou plus selon les principales nationalités étrangères, en moyenne 2014-2016 (1) (2)

G 03

Répartition et effectif

Canton de Genève



(1) Sont présentés sur le graphique, uniquement les nationalités qui comptent au minimum 1 000 binationalaux.
 (2) Les binationalaux de naissance de nationalité kosovare, marocaine, turque, russe et algérienne ont des effectifs réduits et doivent être considérés avec réserve.

Guide de lecture :

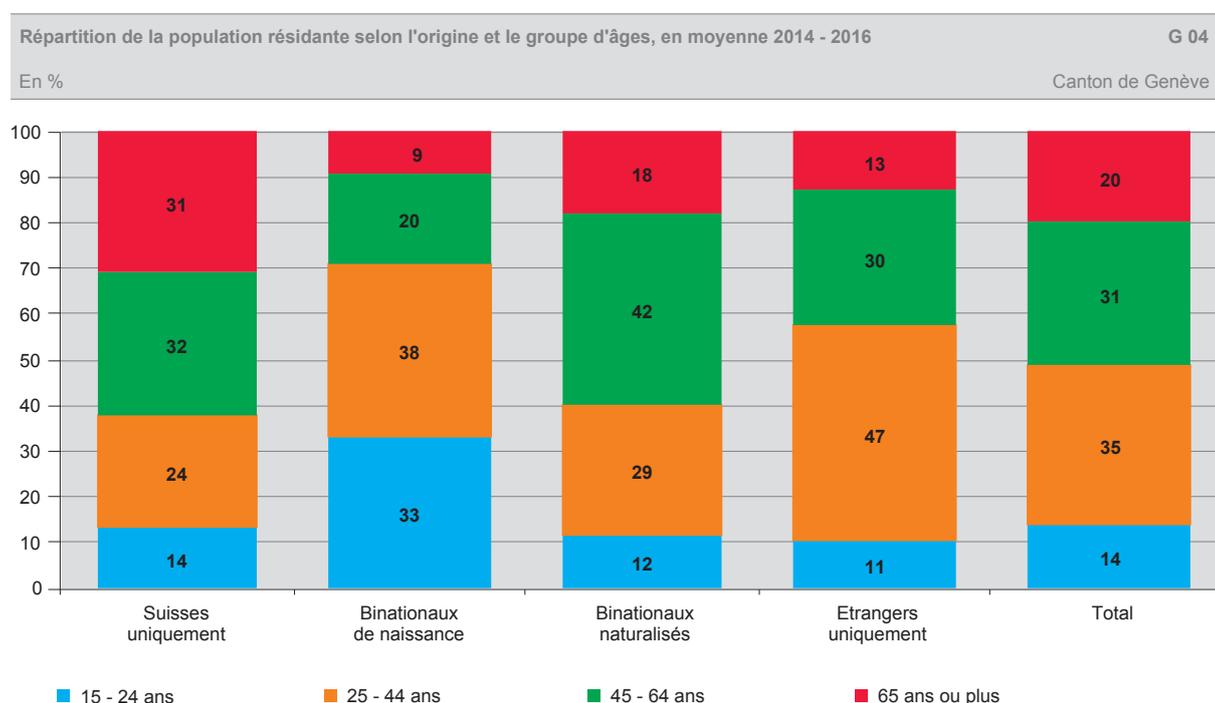
Les 27 047 binationalaux français sont pour 60 % d'entre eux des binationalaux de naissance et pour 40 % des binationalaux naturalisés.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

4. ÂGE DES BINATIONAUX

Sur la période 2014-2016, parmi les résidents du canton de Genève de 15 ans ou plus, l'âge moyen des binationaux est de 44 ans, comme pour la population étrangère uniquement. La population suisse uniquement est plus âgée (51 ans en moyenne), du fait notamment qu'elle comporte la plus grande part de personnes de 65 ans ou plus (31 %). A l'inverse, les étrangers uniquement sont peu nombreux dans ce groupe d'âges. D'une part, beaucoup se sont naturalisés et se retrouvent soit dans la population suisse uniquement, soit parmi les binationaux naturalisés. D'autre part, certains ont quitté le canton pour retourner dans leur pays d'origine.

La structure par groupe d'âges des binationaux diffère grandement selon qu'ils sont binationaux de naissance ou naturalisés. En effet, les binationaux de naissance se distinguent nettement des autres catégories. Parmi eux, la part des 15 à 24 ans est particulièrement importante (33 %) et celle des 65 ans ou plus est inversement faible (9 %). Ils sont ainsi globalement jeunes (36 ans en moyenne). Ce sont majoritairement des personnes issues de la migration mais nées en Suisse.



Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

Parmi les quatre principales nationalités étrangères des binationaux, la part des personnes d'âge actif (25 à 64 ans) est similaire et représente environ deux tiers de chacune de ces populations. C'est au niveau de la part des personnes âgées et des jeunes que des différences apparaissent.

Les binationaux portugais se distinguent par leur part de 65 ans ou plus très faible et, à l'inverse, celle importante de 15 à 24 ans. Au contraire, les binationaux français et italiens sont proportionnellement plus nombreux à être âgés de 65 ans ou plus.

Les populations étrangères uniquement correspondant à ces quatre nationalités sont également constituées en majorité de personnes âgées de 25 à 64 ans. Ces populations sont assez jeunes car elles se renouvellent par le jeu des migrations, qui apportent de jeunes actifs. La part des 15 à 24 ans est en revanche plus faible: dans ce groupe d'âges, les personnes ont souvent déjà accédé à la naturalisation et sont le plus souvent binationales.

Enfin, la part des 65 ans ou plus reste élevée parmi la population étrangère uniquement. Une part importante d'étrangers ne se sont pas naturalisés et, par conséquent, vieillissent en tant qu'étrangers. La population italienne uniquement est la plus âgée des quatre principales populations étrangères présentes dans le canton, avec un âge moyen de 52 ans. Le solde migratoire² de cette population a presque toujours été négatif depuis le milieu des années 1970 jusqu'au début des années 2000, ce qui entraîne un renouvellement moins important et explique en partie son vieillissement.

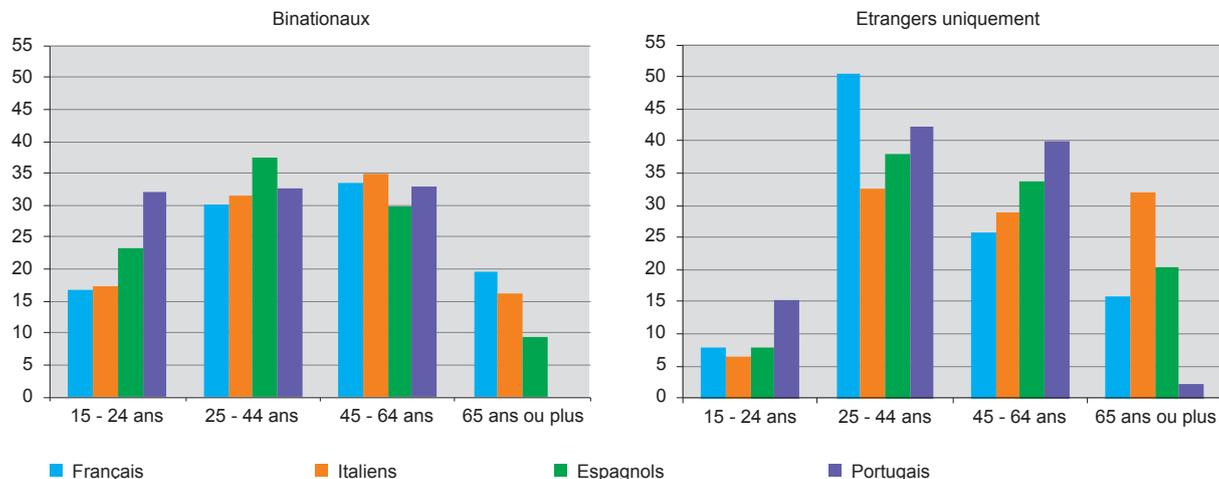
La population espagnole uniquement est âgée de 48 ans en moyenne. La population française uniquement reste relativement jeune (45 ans en moyenne) par rapport à la population italienne en raison des flux migratoires toujours importants qui caractérisent cette population. La population portugaise uniquement est la plus jeune des quatre, avec un âge moyen de 41 ans.

Répartition des binationaux et des étrangers uniquement, selon les quatre principales nationalités étrangères et le groupe d'âges, en moyenne 2014-2016

G 05

En %

Canton de Genève



Source: OCSTAT / OFS - Relevé structurel

² Différence entre le nombre d'arrivées et de départs de/vers l'extérieur du canton.

5. NIVEAU DE FORMATION DES ACTIFS BINATIONAUX

Niveaux de formation

Les trois catégories correspondent au plus haut niveau de formation achevé au moment de l'enquête :

- degré secondaire I : aucune formation, école obligatoire terminée ou non, préapprentissage, formation générale (1 an) ;
- degré secondaire II : école de culture générale ou équivalent, formation professionnelle élémentaire ou initiale, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou spécialisée ;
- degré tertiaire : formation professionnelle supérieure (2 ans), école professionnelle supérieure (3 ans), bachelor, master, licence, diplôme post-grade, doctorat.

Population prise en compte

Pour cette partie de l'étude, seule la population active est prise en compte, que les personnes soient occupées ou à la recherche d'un emploi. Les personnes au foyer, les personnes en formation et les retraités, qui forment la population non active, sont écartés.

Sur la période 2014-2016, la population résidente active s'élève à 232 144 personnes en moyenne. Elle représente 62 % de l'ensemble de la population résidente de 15 ans ou plus.

La part des binationaux (28 %) parmi la population active n'est pas significativement différente de celle dans l'ensemble de la population (27 %). Le poids des étrangers uniquement est, quant à lui, plus important parmi les actifs (41 % contre 37 %), alors que, pour les Suisses uniquement, il est plus faible (31 % contre 36 %). Cela s'explique en partie par le fait que les étrangers sont plus jeunes et que leur premier motif d'immigration est l'exercice d'une activité lucrative.

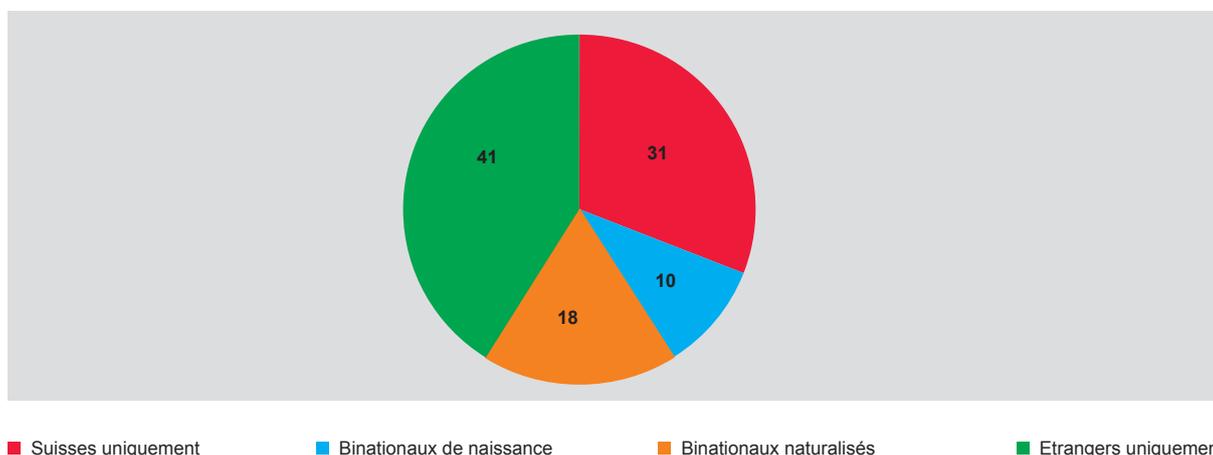
Sur la période 2014-2016, près de la moitié (47 %) de la population résidente active a achevé une formation de niveau tertiaire, 31 % a terminé un niveau de formation secondaire II et 22 % a un niveau secondaire I.

Répartition de la population résidente active selon l'origine, en moyenne 2014-2016

G 06

En %

Canton de Genève



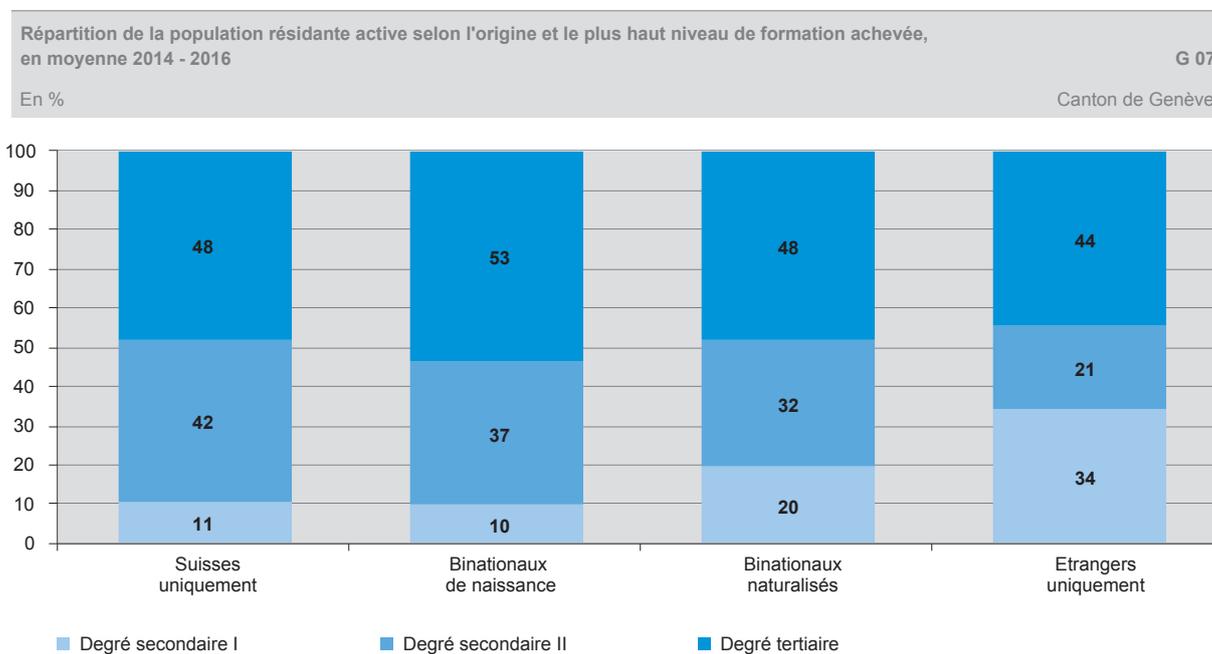
Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

Les actifs binationaux de naissance sont les mieux formés : en moyenne, 53 % d'entre eux ont achevé une formation de niveau tertiaire et seulement 10 % n'ont qu'une formation de niveau secondaire I. Cela s'explique par le fait que cette population est plus jeune que les autres et majoritairement née en Suisse.

Les actifs étrangers uniquement se concentrent dans les deux catégories opposées : 34 % ont achevé une formation de niveau secondaire I et 44 % de niveau tertiaire. Cette répartition correspond au profil de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail qui, schématiquement, se divise en deux types : d'un côté,

des personnes pas ou peu formées qui occupent des emplois peu qualifiés et, de l'autre côté, des personnes très qualifiées, dont les compétences sont recherchées sur le marché du travail.

En observant les niveaux de formation des actifs binationaux selon les quatre principales nationalités étrangères, les Portugais se distinguent nettement avec une part importante de personnes ayant le niveau de formation le plus bas. Parmi les étrangers uniquement, l'écart est encore plus net. Cette population exerce souvent des professions dites «élémentaires».



Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

A l'inverse, les actifs binationaux français se différencient par une part élevée de formation tertiaire (59 %). Pour les actifs français uniquement, cette part se monte même à 74 % car ce sont de jeunes actifs qui exercent des professions de niveau élevé.

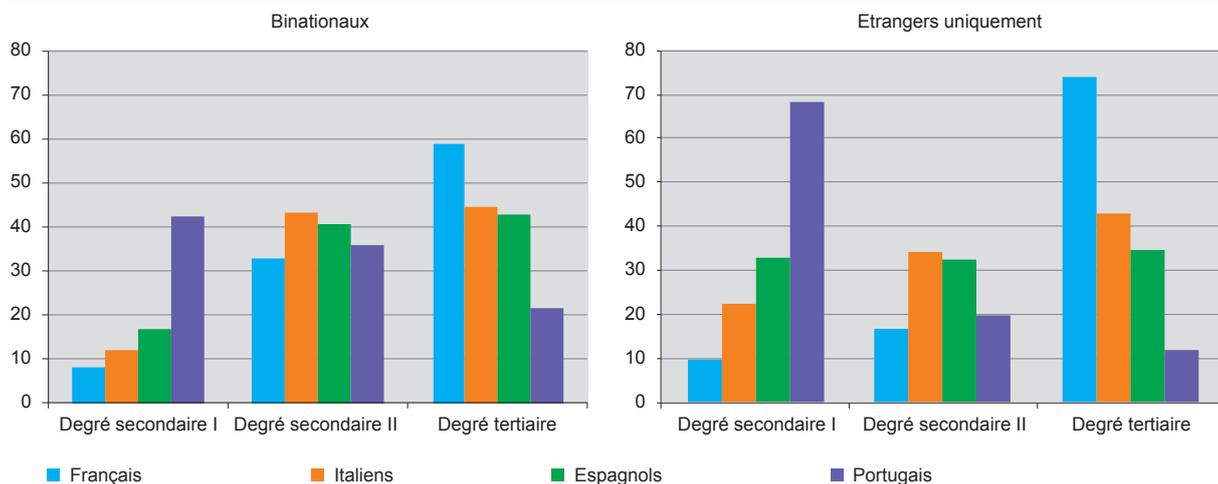
Hormis pour les actifs binationaux français, les actifs binationaux des trois autres nationalités affichent un niveau de formation plus élevé que les actifs étrangers uniquement : ce sont le plus souvent des personnes issues de la migration qui se sont formées en Suisse.

Répartition des actifs binationaux et des étrangers uniquement, selon les quatre principales nationalités étrangères et le plus haut niveau de formation achevée, en moyenne 2014 - 2016

G 08

En %

Canton de Genève



Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDANTE DE 15 ANS OU PLUS SELON DIVERSES CARACTERISTIQUES, POUR LES QUATRE PRINCIPALES COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES ET POUR LES SUISSES UNIQUEMENT, EN MOYENNE 2014-2016 (1)

EN % ET INTERVALLE DE CONFIANCE À 95 %

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	Binationaux suisses et français		Français uniquement		SuisSES uniquement	
	En %	± en point de %	En %	± en point de %	En %	± en point de %
Ensemble	100,0	-	100,0	-	100,0	-

Selon le sexe

Hommes	44,1	1,4	54,1	1,6	47,2	0,6
Femmes	55,9	1,4	45,9	1,6	52,8	0,6

Selon le lieu de naissance

SuisSES nés à l'étranger	40,9	1,4	///	///	13,6	0,4
Français nés à l'étranger	///	///	94,5	0,7	///	///
SuisSES nés en Suisse	58,8	1,4	///	///	85,5	0,4
Français nés en Suisse	///	///	5,3	0,7	///	///
Lieu de naissance inconnu	[0,3]	0,2	[0,2]	0,1	0,9	0,1

Selon le groupe d'âges

15 - 24 ans	16,8	1,1	7,8	0,9	13,5	0,4
25 - 44 ans	30,1	1,3	50,5	1,6	24,4	0,6
45 - 64 ans	33,5	1,3	25,8	1,4	31,5	0,6
65 ans ou plus	19,5	1,1	15,9	1,1	30,6	0,6

COMMUNAUTÉ ITALIENNE	Binationaux suisses et italiens		Italiens uniquement		SuisSES uniquement	
	En %	± en point de %	En %	± en point de %	En %	± en point de %
Ensemble	100,0	-	100,0	-	100,0	-

Selon le sexe

Hommes	46,6	1,7	56,0	1,8	47,2	0,6
Femmes	53,4	1,7	44,0	1,8	52,8	0,6

Selon le lieu de naissance

SuisSES nés à l'étranger	29,0	1,5	///	///	13,6	0,4
Italiens nés à l'étranger	///	///	78,6	1,5	///	///
SuisSES nés en Suisse	70,7	1,5	///	///	85,5	0,4
Italiens nés en Suisse	///	///	21,1	1,5	///	///
Lieu de naissance inconnu	[0,2]	0,2	[0,3]	0,2	0,9	0,1

Selon le groupe d'âges

15 - 24 ans	17,4	1,3	6,5	1,0	13,5	0,4
25 - 44 ans	31,5	1,6	32,5	1,7	24,4	0,6
45 - 64 ans	35,0	1,6	29,0	1,6	31,5	0,6
65 ans ou plus	16,2	1,2	32,0	1,6	30,6	0,6

(1) Les chiffres signalés entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérés avec réserve.

Source : OCSTAT / OFS - Relevé structurel

TABLEAU ANNEXE

CANTON DE GENÈVE

COMMUNAUTÉ ESPAGNOLE	Binationaux suisses et espagnols		Espagnols uniquement		Suisses uniquement	
	En %	± en point de %	En %	± en point de %	En %	± en point de %
Ensemble	100,0	-	100,0	-	100,0	-
<i>Selon le sexe</i>						
Hommes	43,4	2,5	54,6	2,2	47,2	0,6
Femmes	56,6	2,5	45,4	2,2	52,8	0,6
<i>Selon le lieu de naissance</i>						
Suisses nés à l'étranger	33,9	2,3	///	///	13,6	0,4
Espagnol nés à l'étranger	///	///	81,6	1,8	///	///
Suisses nés en Suisse	65,9	2,3	///	///	85,5	0,4
Espagnol nés en Suisse	///	///	18,2	1,8	///	///
Lieu de naissance inconnu	///	///	///	///	0,9	0,1
<i>Selon le groupe d'âges</i>						
15 - 24 ans	23,2	2,1	7,9	1,3	13,5	0,4
25 - 44 ans	37,4	2,4	37,9	2,2	24,4	0,6
45 - 64 ans	29,9	2,3	33,7	2,1	31,5	0,6
65 ans ou plus	9,4	1,4	20,5	1,7	30,6	0,6

COMMUNAUTÉ PORTUGAISE	Binationaux suisses et portugais		Portugais uniquement		Suisses uniquement	
	En %	± en point de %	En %	± en point de %	En %	± en point de %
Ensemble	100,0	-	100,0	-	100,0	-
<i>Selon le sexe</i>						
Hommes	42,6	2,5	54,6	1,4	47,2	0,6
Femmes	57,4	2,5	45,4	1,4	52,8	0,6
<i>Selon le lieu de naissance</i>						
Suisses nés à l'étranger	57,1	2,6	///	///	13,6	0,4
Portugais nés à l'étranger	///	///	88,7	0,9	///	///
Suisses nés en Suisse	42,8	2,6	///	///	85,5	0,4
Portugais nés en Suisse	///	///	10,9	0,9	///	///
Lieu de naissance inconnu	///	///	[0,3]	0,2	0,9	0,1
<i>Selon le groupe d'âges</i>						
15 - 24 ans	32,2	2,4	15,2	1,1	13,5	0,4
25 - 44 ans	32,6	2,4	42,3	1,4	24,4	0,6
45 - 64 ans	32,9	2,4	40,1	1,4	31,5	0,6
65 ans ou plus	[2,2]	0,7	2,3	0,4	30,6	0,6

COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

NUMÉROS PARUS

- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
- 52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
- 53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040
- 54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire
Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure en format de poche, éditée en juin, avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE). Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire. Disponible en format papier.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. Disponible en format papier.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique>